

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
85	85	46	43

**SEANCE DU**  
**30 JUIN 2025**

Date de convocation du Comité Syndical  
24 juin 2025

Date d'affichage de la convocation au siège  
24 juin 2025

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 46  
Nombre de suffrages exprimés : 48  
Nombre de délégués ayant voté pour : 48  
Nombre de délégués ayant voté contre : 0  
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0  
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 2

Le 30 juin 2025 à 18h30, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle des Fêtes d'Isserteaux, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Daniel MEURINE est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :**

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** ALBERTO Cécile, BOUTET Pierre, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, LAFAYE Patrice, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, ROULIN Franck, GRENET Daniel, SAUSSAC Cyril, STEPHANT Nicolas.

**Billom Communauté :** BURIAS Sylvain, DEGOILLE Michel, DUPONT Christophe, DUTHEIL Bernadette, ESCARPA Ludovic, HAVART Sylvie, MARIN Nathalie, ROUZAIER Philippe, STEINERT Michelle, ANGELY Françoise, MEURINE Daniel, POINTUD Serge.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** BOURDIER Marie-Pierre, LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, RODRIGUES Anne-Sophie, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** BERGAMI Gilles, DUCHALET David, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, ROUVIDANT Jean-Louis, TRICHARD Dorothée, CALET Didier, PELLETEY Jean-Marc.

**Mond'Arverne Communauté :** LAGRU Alain, ROBERT Andrée, GUILMAN Marie-Aimée.

**Pouvoir(s) :**

- M. Jean-Claude CAZALS donne procuration à Mme Malory GIANGRECO-BROC ;
- M. Jean-Pierre CHRETIEN donne procuration à M. Gilles DOLAT.

***Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.***

**Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**Dél. 2025-20 : Election du Président de séance pour le vote du compte financier unique 2024**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14 ;

Le Président rappelle que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la présidence de la séance durant laquelle le Comité Syndical délibère sur le compte financier unique 2024 est assurée par un membre de l'organe délibérant élu pour l'occasion.

Il invite donc l'assemblée à procéder à l'élection d'un président de séance afin de débattre du compte financier unique 2024 du Budget Principal, du Budget Annexe « Tri et Valorisation » et du Budget Rattaché « SBA Energie ».

Le Comité Syndical,  
Où l'exposé du Président,  
Après en avoir débattu et délibéré,

**DÉCIDE  
À L'UNANIMITÉ**

**Article 1** : Monsieur Alain LAGRU est élu Président de séance pour le vote du compte financier unique 2024 du Budget Principal, du Budget Annexe « Tri et Valorisation » et du Budget Rattaché « SBA Energie ».

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président

Lionel CHAUVIN



Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20250630-DEL2025-20-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2025  
Date de réception préfecture : 07/07/2025

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.*